

RAPPORT DE LA VPN, ALBERTA, TN-O ET NUNAVUT AVRIL 2019

Vers la mi-décembre, j'ai assumé la charge de vice-présidente nationale à la région de l'Alberta, des TN-O et du Nunavut. J'ai passé les quelques premières semaines à faire du rattrapage en lisant des centaines de messages de courriel. Depuis trois mois, j'ai participé à de nombreuses téléconférences mensuelles et hebdomadaires de la région de l'Ouest d'EDSC et de la CISR, aux réunions du CCPS de la région de l'Ouest d'IRCC et aux réunions du CRCPS et téléconférences mensuelles de Service Canada visant à faire le point. J'ai aussi participé à des téléconférences de la région de l'Ouest d'EDSC sur la transformation de la paye, à une téléconférence de la CISR sur la SST et à une réunion du comité régional sur la condition féminine.

En février, j'ai pris part à la téléconférence de l'E.N. J'ai été heureuse que Crystal vienne, vers le début de février, me donner un coup de main et des conseils sur mon nouveau rôle de VPN car je viens d'IRCC et je trouve parfois difficile de comprendre la structure de Service Canada.

En mars et en avril, j'ai aidé à la tenue d'élections des dirigeant-e-s de section locale d'EDSC et d'IRCC. J'ai participé à la formation et aux réunions du comité stratégique de l'AFPC-Nord et aux téléconférences du sud de l'Alberta. Je continue à participer à des appels téléphoniques en vue de la conférence des président-e-s de la région de l'Ouest qui aura lieu à Winnipeg en juin. À la fin de mars, j'ai assisté à l'audience arbitrale sur le grief de principe de la section locale 30876 d'IRCC. J'ai participé et encouragé toutes les sections locales de la région à participer au plus grand nombre possible de journées d'action.

Pendant la période que vise ce rapport, j'ai tenu des réunions avec des directeurs de Service Canada au sujet de sanctions disciplinaires imposées à des membres. Je suis heureuse de pouvoir annoncer qu'il a fini par être entendu qu'AUCUNE sanction ne sera imposée aux membres.

Le président de la section locale 30851 m'a demandé d'intervenir quand le directeur du CTDE a jugé qu'il n'était pas nécessaire que des membres clés du CCPS reçoivent la formation du PAM. Après une discussion avec le directeur général d'IRCC, la formation a été donnée à TOUS les membres du CCPS. J'espère qu'à la lumière de cette formation, le CCPS pourra recommencer à tenir des réunions car il n'en a pas tenu depuis trois ans. Comme je l'ai proposé dernièrement, je prépare une téléconférence des CTD d'Edmonton, de Mississauga et de Sydney et du CSO en vue d'une consultation sur les problèmes qui se posent dans leurs bureaux respectifs. J'ai souvent entendu dire que la direction adopte certaines pratiques en prétextant que d'autres bureaux les emploient. J'espère que s'ils se consultent, les membres pourront tenir responsable la direction de leurs bureaux respectifs.

Arlene Ewaniuk,
VPN, Alberta, TN-O et Nunavut